



## Mise en concurrence de syndic

Par **clall**, le **04/11/2024** à **15:14**

Bonjour,

Dans une petite copropriété sans conseil syndical.

Début 2023 j'avais demandé en recommandé avec AR mon inscription au conseil syndical. En aout le syndic (en fin de mandat) hospitalisé n'avait pas envoyé d'avis de convocation. C'est un copropriétaire qui avait assuré la tenue d'une assemblée générale en septembre 2023 (sans résolution sur ma demande ci dessus).

Le syndic avait proposé candidature (pour 2 ans) qui a été acceptée à la majorité des voix.

En vue de la prochaine AG, je souhaite renouveler ma demande d'inscription au conseil syndical et aussi mettre en concurrence ce syndic en demandant l'inscription d'un contrat d'un autre .

Dois-je faire cette demande en recommandé avec AR ?

Merci, cordialement

Par **amajuris**, le **04/11/2024** à **16:12**

bonjour,

la réponse à votre question est oui.

voir ce lien : [INC : demander-linscription-dune-question-lordre-du-jour-dune-assemblee](#)

salutations

Par **yapasdequoi**, le **04/11/2024** à **21:13**

Bonjour,

Quelle est la taille de votre copropriété : plus ou moins de 5 lots principaux (=logements)?

Votre syndic actuel est-il un pro ou bien un syndic bénévole choisi parmi les copropriétaires ?

Qu'attendez-vous de votre élection au conseil syndical ?

Par **clall**, le **04/11/2024** à **23:30**

Résidence de 4 copropriétaires, 4 lots principaux

Syndic professionnel , le même depuis 2006 (candidature toujours reconduite par les votes de 3 copros contre 1, la mienne)

Gestion catastrophique, aucun respect du règlement de copropriété.

Je pense que ma candidature sera rejetée ainsi que celle du syndic concurrent que je propose.

Par **yapasdequoi**, le **05/11/2024** à **09:40**

Il faut écrire au syndic un courrier RAR.

MAis ....

Vous êtes en minorité, ne vous battez pas contre des moulins....

Commencez par tenter de convaincre les autres afin d'obtenir une majorité.